



Déménagement à la Victorine : un mauvais film qui coûte cher au contribuable

Au moment où France télévisions subit des coupes budgétaires drastiques entraînant des conséquences sur les programmes, l'information et les effectifs ; alors que Delphine Ernotte doit être entendue par la commission d'enquête parlementaire sur l'audiovisuel public, nous délégués syndicaux à France 3 Côte d'Azur, attentifs à l'utilisation de l'argent public, rappelons l'opposition d'une majorité des salariés au déménagement particulièrement coûteux décidé par notre présidente, pour transférer le siège de notre station située à Antibes aux studios de la Victorine à Nice.

Un bâtiment à 25 millions d'euros minimum, donné à la ville de Nice dans 55 ans. Un gaspillage d'argent public inacceptable, au moment où la priorité est aux économies drastiques comme le rappelait d'ailleurs elle-même Delphine Ernotte en annonçant des coupes budgétaires qui n'épargneraient personne.

Sauf le projet immobilier à Nice, semble-t-il...

Un entêtement qui interroge d'autant plus que nous venons d'apprendre que l'entreprise choisie l'an dernier pour diriger le site de la Victorine est la filiale d'une société qui a été, entre-temps, placée en redressement judiciaire.

La Victorine et France Télévisions c'est également un sujet censuré par le maire de Nice. Alors que le thème était à l'ordre du jour du conseil municipal du 14 novembre 2025 une élue d'opposition a été sèchement interrompue par le maire lorsqu'elle a prononcé le nom de France Télévisions et a formellement été empêchée de poser une seule question sur le sujet.

Face à un projet coûteux, opaque et déconnecté des priorités budgétaires, nous demandons l'arrêt de ce mauvais scénario qui relève d'une utilisation irresponsable de l'argent public."

Antibes, le 9 décembre 2025